

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de sa formation, le jeune est amené à effectuer des **Périodes de Formation en Milieu Professionnel** (communément appelées stages). Les PFMP sont prises en compte pour la délivrance du diplôme. Elles font partie intégrante de la formation et sont **obligatoires pour valider le cursus de l'élève**.

L'objectif de ces périodes de formation est de poursuivre l'apprentissage fait dans l'établissement et faire un lien avec ce qui a été développé en cours au lycée. Elles doivent donc se faire obligatoirement dans une entreprise en lien avec la formation du jeune.

Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un lieu de stage, vous devez commencer votre prospection au plus vite.

Attention, n'oubliez pas que les élèves de l'EPIL ne sont pas les seuls à rechercher un lieu de stage.

Première Bac Pro Systèmes Numériques Option ARED

Type d'entreprises conseillées :

- Artisans - Commerçants
- PME et PMI - services techniques
- Petite distribution - stations techniques agréées
- Grande distribution - plates-formes de SAV - SAV intégré
- Monteurs - Installateurs
- Centres de maintenance à distance
- Sociétés de service informatique
- Entreprises industrielles
- Constructeurs - fabricants
- Services techniques des administrations et collectivités territoriales

Missions à réaliser en entreprise :

- Préparation
- Installation
- Mise en service
- Maintenance
- Centre d'appels
- Intégrateur

Date de stages PREMIERE SN ARED

Du 22/11/2021 au 17/12/2021
Du 07/06/2022 au 01/07/2022

Domaines d'intervention :

- Installations audiovisuelles, multimédias et domotiques
 - o Systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique
 - o Systèmes de restitution du son et de l'image
 - o Systèmes centralisés de commande et de gestion munis de ses périphériques multimédias
 - o Foyer connecté résidentiel (domotique x.0, objets connectés, gestion d'énergie)
 - o e-santé
- Electrodomestique des systèmes posables, encastrables ou intégrables